

**Zeitschrift:** Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé  
**Herausgeber:** Association suisse de propriétaires de tracteurs  
**Band:** 14 (1952)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Entretien des batteries de clôtures électriques  
**Autor:** Fuss, M.A.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1049296>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sant, plus moral que matériel. Par son sacrifice, il voulut allumer un flambeau qui inciterait les autorités et les organisations agricoles à sortir de leur indifférence et les pousserait à entreprendre enfin ce qui est nécessaire pour le sain développement de l'agriculture. I.

(traduction: R. Schmid, Brougg)

# Entretien des batteries de clôtures électriques

par M. A. Fuss, technicien diplômé de la Fabrique d'Accumulateurs d'Oerlikon

## Généralités.

Les premières clôtures électriques utilisaient une pile sèche comme source de courant. Tout le monde sait que les piles sèches ne nécessitent aucun entretien, mais que par contre elles ne peuvent être rechargées. Les éléments n'ont plus aucune valeur après leur emploi et ils doivent être remplacés. La tension et la capacité diminue à mesure que les éléments se déchargent, ce qui est particulièrement défavorable car la tension fournie est insuffisante pour actionner l'appareil bien avant que la pile soit entièrement déchargée (fig. 1).

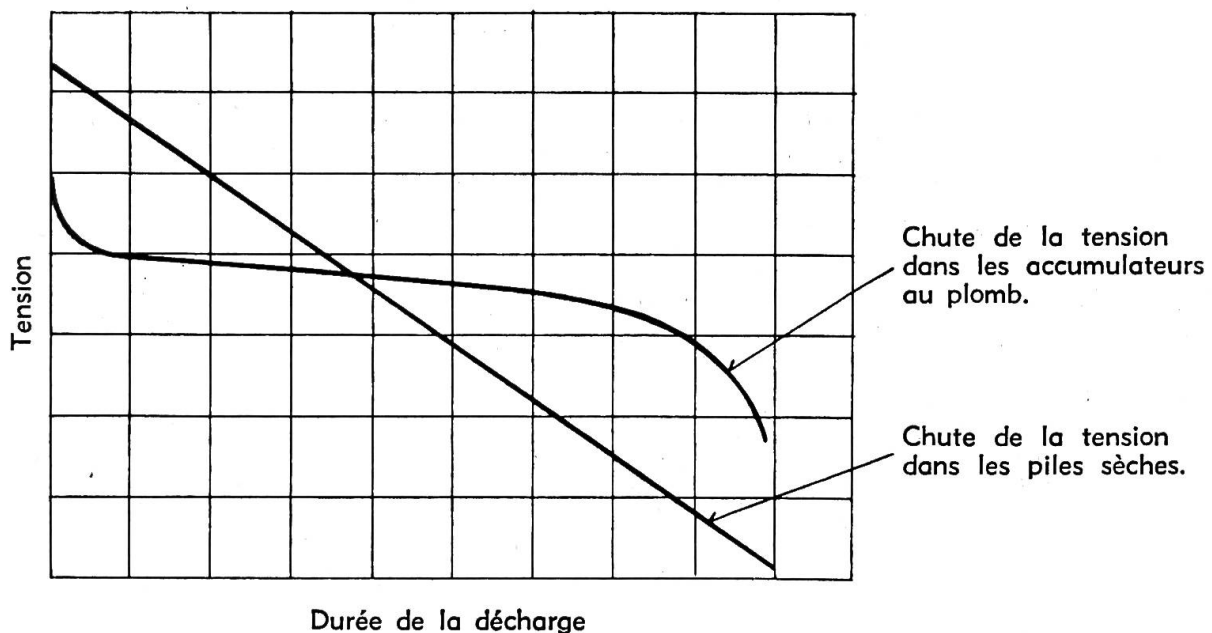


Fig. 1.

L'insécurité du fonctionnement des piles sèches et surtout les frais élevés qu'occasionne leur remplacement ont incité les fabricants de clôtures électriques à utiliser assez tôt les accumulateurs au plomb comme source d'énergie. Pour cela les accumulateurs au plomb doivent remplir deux conditions essentielles:

- 1) Capacité suffisante pour durer pendant une saison de pacage au printemps ou en automne.
- 2) Les plaques ne doivent pas s'abîmer si la batterie reste longtemps insuffisamment chargée ou même déchargée.

Ces conditions sont largement remplies par l'élément spécial pour les installations de signalisation et le téléphone,

l'Accomet II

de la fabrique d'accumulateurs d'Oerlikon (fig. 2).

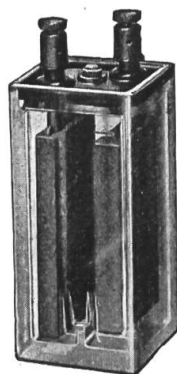


Fig. 2

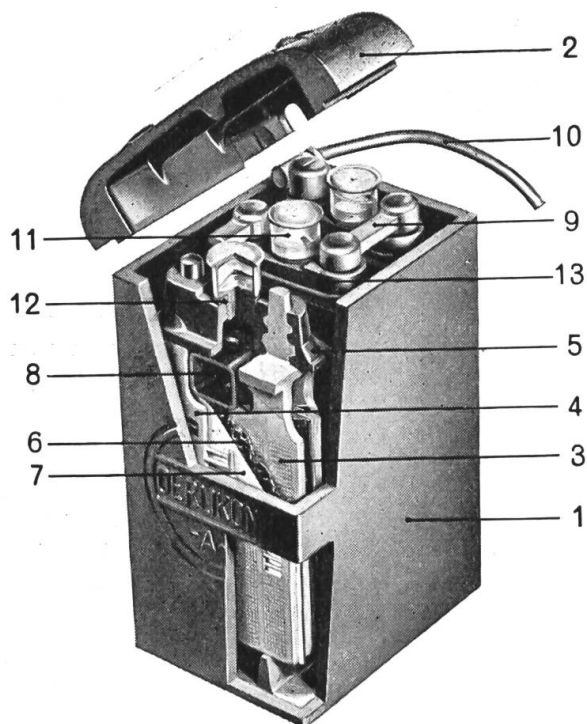


Fig. 3

Coupe d'une batterie de motocyclette du type 3 MV 2.

1. Récipient en caoutchouc durci.
2. Couvercle en caoutchouc durci.
3. Plaques positives.
4. Plaques négatives.
5. Couvercle d'élément en caoutchouc durci.
6. Séparations perforées.
7. Séparations unies en bois.
8. Tuyau de support pour les séparations.
9. Connexion de 2 éléments.
10. Câble de connexion.
11. Bouchons en celluloïd.
12. Rondelle d'étanchéité.
13. Masse coulée sur le bloc d'éléments.

## «Le fonctionnement de nos motofaucheuses»

tel est le titre du fascicule  
no 2 des publications de l'Ass.  
s. de propriétaires de tracteurs  
13 pages — **prix 80 cts.**

12 illustrations

Commandez cette brochure en  
versant fr. -.90 au compte de  
chèques postaux VIII 32608  
(Zurich) de l'Association suisse  
de propriétaires de tracteurs,  
à Brougg.



3 t  
5 t  
7 t  
10 t  
charge  
utile

### **Remorques à pont basculant**

avec commande hydraulique ou à main  
à 2 et 4 roues  
Exécution soignée et éprouvée

### **Remorques pour long bois**

5—15 t

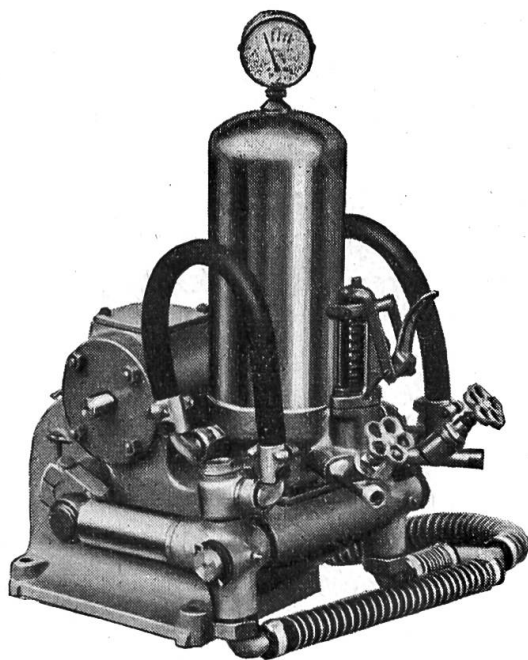
Demandez-nous des offres

### **MOSER FRÈRES & CIE., BERNE**

**Remorques et freins**

Schwarztorstr. 101, Tél. (031) 5 32 15

## Pompe-compresseur BIMOTO



Sans moteur, destinée à être adaptée  
sur les machines actionnées par un  
moteur, telles que

- tracteurs
- motofaucheuses
- mototreuils etc.

Châssis complets équipés d'un dis-  
positif d'accrochage pour tracteurs.

Demandez-nous des offres détaillées.

**BIRCHMEIER & CIE. SA.**  
**KUENTEN** Argovie

Faites exécuter vos révisions de suite, en tous cas avant nouvel-an.

Deux ou trois éléments couplés en série et donnant 4 ou 6 volts sont incorporés aux appareils. Ces éléments ont fait leurs preuves dans la pratique depuis plusieurs années. Malgré cela, les fabricants de clôtures électriques utilisent à côté des éléments Accomet II des batteries de motocyclette. L'utilisation de batteries de motocyclette comme source de courant s'explique d'une part le prix d'achat, d'autre part par les dimensions plus restreintes d'une batterie de moto de 6 volts par rapport à 3 éléments Accomet II. La plus grande fragilité des éléments Accomet II qui sont contenus dans des récipients en verre a fait pencher la balance en faveur des accumulateurs de moto contenus dans des récipients en caoutchouc durci. Ces batteries ont été remplacées plus tard par d'autres qui ne se renversaient pas et qui avaient les mêmes dimensions que celles de moto. Aucune de ces deux batteries ne remplit les deux conditions énumérées plus haut et imposées aux accumulateurs au plomb pour clôtures électriques. Les batteries de motocyclette doivent être rechargées toutes les 4 ou 6 semaines, même lorsqu'elles ne sont pas utilisées (auto-décharge). Si les batteries restent trop longtemps déchargées, les plaques durcissent et deviennent rapidement inutilisables.

Les batteries de moto n'atteignent jamais la durée de vie des éléments Accomet II.

La nécessité de recharger souvent les batteries de moto en complique l'utilisation. Les fabricants de clôtures électriques parent à cet inconvénient en livrant avec la clôture un appareil pour la recharge de la batterie (redresseur). Bien souvent le redresseur est directement incorporé à l'appareil.

Ces dernières années, des accumulateurs alcalins (éléments Nickel-Cadmium) ont aussi été utilisés comme source de courant. Les accumulateurs alcalins ont quelques avantages par rapport aux accumulateurs au plomb: ils sont insensibles aux influences mécaniques et ne subissent aucun dommage lorsqu'ils restent longtemps déchargés. Par contre, le contrôle de la décharge n'est pas aussi simple qu'avec les accumulateurs au plomb, la concentration de la potasse caustique ne variant pas pendant la charge ou la décharge. Seul le voltmètre permet de faire un contrôle. Le principal inconvénient réside dans un prix d'achat particulièrement élevé.

(à suivre)

*A*ssistez nombreux aux manifestations  
que votre section organisera durant cet hiver!

**Avec un VEVEY ...**

Après 7500 heures de travaux lourds effectués depuis 5 ans sur mon exploitation de 48 ha avec mon tracteur VEVEY 560, ce dernier n'a jamais été en panne et c'est tout juste si un léger contrôle est nécessaire à ce jour.

*J.-J. Teuschez, Dorigny*

**... toujours satisfait !**



**Ateliers de Constructions Mécaniques de Vevey S.A.**

Veillez m'adresser un prospectus de votre tracteur VEVEY 560, 45 ch Diesel - VEVEY 580, 24 ch Diesel/pétrole  
(biffer ce qui ne convient pas)

Nom : ..... Adresse : .....

A découper et à adresser aux Ateliers de Constructions Mécaniques de Vevey S.A., à Vevey.